



Procès-verbal n° 7 de la réunion du Conseil d'administration du 12 octobre 2021

Présents : Mmes M.Joliet, C. Porphyre, MM. Collard (*trésorier général*), JP. Delchef (*président*), S. Faraone, A.Geurten, J.Nivarlet, B.Scherpereel *secrétaire général*, P.Thomas, JP Vanhaelen.

Excusé : Mme I.Delrue (*raisons médicales*)

La réunion se déroule en vidéoconférence et débute à 17h00

0. Approbation de l'ordre du jour

1. Situation Corona

1.1. Situation dans la Région de Bruxelles -Capitale

Les membres du conseil d'administration restent dans l'attente des textes officiels de l'Ordonnance de la Région de Bruxelles Capitale. La date d'entrée en vigueur reste fixée au 15 octobre 2021.

1.2. Situation dans la Région Wallonne

Les membres du conseil d'administration restent dans l'attente des textes officiels du décret de la Région Wallonne. La date d'entrée en vigueur envisagée est le 1^{er} novembre 2021.

1.3. Nouvelles modalités de remise des rencontres pour cause de Covid pour les compétitions AWBB

Compte tenu de la situation, du manque de certitude sur les modalités d'application du Covid Safe ticket (CST) dans la Région Bruxelloise, le conseil d'administration décide que les clubs, appelés à disputer une rencontre sur le territoire d'une des 19 communes de la Région bruxelloise lors du week-end des 15,16 et 17 octobre 2021. et qui ne peuvent aligner un nombre suffisant de joueurs porteurs du CST pourront demander la remise du match.

2. Assemblée générale du 20 Novembre 2021

2.1. Avant-projet de Budget - 2022 - état des lieux

Le trésorier-général confirme la bonne avancée des travaux.

2.2. PM12-PF18 avant-projet

Le président fait part des travaux de la commission législative qui a opté sur une réforme en 2 temps : le premier sur la refonte du PM12 et le second sur la réforme du PF18.

L'ambition est de présenter la refonte du PM12 soit lors de l'assemblée du 20 novembre 2021 soit lors d'une assemblée générale extraordinaire en janvier 2022.

3. Approbation du procès-verbal de la réunion du 28 septembre 2021

Les membres du conseil d'administration approuvent le procès-verbal du procès-verbal de la réunion du 28 septembre 2021 tel qu'il a été publié dans la newsletter 923 du 8 octobre 2021.

4. Suivi des décisions prises lors de la réunion du 28 septembre 2021

4.1. Courrier envoyé par le secrétariat-général

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des différents courriers envoyés par le secrétaire-général.

5. Rapport du trésorier général

5.1. Situation au 30 septembre 2021

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de la situation financière arrêtée au 30 septembre 2021.

5.2. Situation des clubs en défaut de paiement

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de la situation des clubs en retard de paiement.

6. Compétences administratives du conseil d'administration

6.1. Nouvelle période pour barrer des membres inactifs des listes des membres

Compte tenu de l'arrêt des activités par un certain nombre de jeunes joueurs repris sur les listes des membres, des conséquences actuelles du Covid, le conseil d'administration décide de permettre aux clubs de barrer des listes de membres, **les joueurs de moins de 16 ans et les joueuses de moins de 15 ans** qui auraient décidé de ne plus pratiquer le basket.

Cette latitude est offerte jusqu'au **31 octobre 2021 inclus**.

6.2. Convention PA75quater déposée par le BC Haneffe

Le conseil d'administration est saisi d'une demande tardive d'approbation d'une convention PA 75 quater en U14 Garçons déposée par les clubs RBC Haneffe et Liège Atlas Athénée Jupille.

Compte tenu de l'intérêt sportif de la demande qui n'a pas de conséquence sur la régularité de compétition, le conseil d'administration accepte la demande.

6.3. demande de dérogation de Bertrix

Le conseil d'administration est saisi d'une demande pour qu'une joueuse U12 puisse évoluer en U19. Il refuse la demande, étant donné que cela reviendrait à faire évoluer la joueuse deux catégories au-dessus de la sienne, alors que la joueuse n'a pas le statut d'élite sportive.

6.4. Correction de la liste PC53

Le conseil d'administration est saisi d'une demande pour qu'un joueur puisse être inscrit sur la liste PC53 de la 3ème provinciale du club RBC Eclair, alors qu'il a déjà été aligné en P2. Le conseil d'administration demande à ce que la requête soit envoyée et motivée par les dirigeants du club RBC Eclair, étant les seuls à pouvoir gérer leurs effectifs. Dans l'intervalle, le joueur pourra continuer à évoluer en U21.

7. Fonctionnement de l'AWBB

7.1. Courrier au groupement des parlementaires du Hainaut

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du courrier, relatif aux modalités de gestion des questions qui lui sont posées, adressé par le président aux parlementaires du Hainaut et des réactions recueillies par les membres du conseil d'administration présents lors de la réunion du 11 octobre 2021.

7.2. Courrier au groupement des parlementaires de Liège

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du courrier adressé par le président aux parlementaires de Liège sollicitant un complément d'information sur le contenu du procès-verbal de la réunion du 6 septembre 2021.

7.3. PV de la commission financière du 27 septembre 2021

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du procès-verbal de la réunion de la commission financière du 27 septembre 2021 et restent dans l'attente du courrier annoncé.

7.4. Comité provincial de Liège

Suite aux discussions relatives à la période transitoire pour l'implémentation de la feuille électronique, Pierre Thomas se rendra au comité provincial de Liège pour clarifier la situation.

Le conseil d'administration rappelle que l'autonomie des comités provinciaux vise l'organisation des compétitions et que la gestion des compétences administratives de l'AWBB est du ressort du CDA.

8. Nouvelles des départements

8.1. Département relations CP-CDA

11.1.1. PV de la réunion du 30 septembre 2021

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du procès-verbal de la réunion du 30 septembre 2021

8.2. Département égalité des chances P-CDA

8.2.1. Projet PARCS

M. Joliet, présidente du département égalité des chances présente le projet **PARCS** (Pour des Activités Récréatives dans un Cadre Sûr) et sa campagne de communication intitulée **Tu peux le dire !**

Ce programme et cette campagne de communication sont cohérents avec le programme transversal de prévention de la maltraitance des enfants en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Ce projet (appelé "PARCS") a pour but d'aider les fédérations et les clubs à répondre à des questions parfois délicates : comment prévenir et réagir en cas de problèmes avec les enfants? Quels sont les gestes que l'on peut poser ? Comment permettre aux enfants de s'exprimer en toute confiance ?

8.2.2. Implémentation du projet PARCS

Le conseil d'administration de l'AWBB décide de signer la charte de la bienveillance et d'en faire la promotion via la prochaine newsletter.

8.3. Département championnat

8.3.1. inventaire des forfaits généraux en régionale

M. Joliet, présidente du département championnat, informe les membres du conseil d'administration du nombre de forfaits de jeunes en régionale :

- U21H : 2
- U18H : 2
- U16D : 1
- U14D : 2

9. Nouvelles de Basketball Belgium

9.1. Dossier 3x3

Le président informe les membres du conseil d'administration que le dossier est toujours en cours.

9.2 Dossier Belgian Cats

Le président informe les membres du conseil d'administration qu'une rencontre avec la VRT a eu lieu au cours de laquelle la VRT a exposé son plan d'action sur le thème et est prête à travailler sur la rédaction d'une charte pour le monde du sport. La communication sur les actions aura lieu avant le début de la fenêtre de novembre.

9.3. Budget des BNT

Le président informe les membres du conseil d'administration que le programme des équipes nationales est important et que le Management Team prépare actuellement les différents budgets.

9.4. Défraiement des officiels de table

Un accord est intervenu suivant lequel le défraiement des officiels de table sera assuré par l'AWBB pour les membres francophones (qui auront opté préalablement soit pour le statut de bénévole ou pour celui de travailleur associatif) sur la base d'un tableau de prestations établi par le NDR. Mensuellement la comptabilité adressera ses débours à la PBL.

9.5. Comptabilité BB

A la demande des membres du conseil d'administration, le président adressera un courrier au conseil d'administration de Basketball Belgium rappelant l'intérêt de gérer les finances de la fédération nationale par une comptabilité centralisée.

La prochaine réunion est programmée le 19 octobre 2021 en présentiel

Jean-Pierre Delchef

Bernard Scherpereel

Président

Secrétaire-général